

ANNEXE C

Cette lettre d'exemption désigne tout transitaire qui désire prendre la responsabilité de tous les envois de ses clients.

Le texte de la lettre doit être transcrit sur du papier à entête de votre entreprise. Une fois la lettre notariée, veuillez la retourner à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Veuillez noter que le transitaire est entièrement responsable de la mise à jour de la liste de ses clients.

**LETTRÉ D'EXEMPTION
(TRANSITAIRES)**

Chambre de Commerce du Montréal métropolitain
393, rue Saint-Jacques, bureau 200
Montréal (Québec) H2Y 1N9

À QUI DE DROIT :

La présente lettre de garantie certifie que toutes déclarations faites par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain concernant l'origine et/ou les prix des expéditions d'exportation effectuées par **(nom du transitaire)**, au nom des clients ci-dessous mentionnés, sur la foi des renseignements fournis par cette même entreprise, sont et seront endossées par **(nom du transitaire)** et ses clients.

Liste de clients

De plus, l'entière responsabilité est par le fait même assumée pour toutes erreurs ou inexactitudes sur lesdites déclarations et/ou les documents s'y rapportant.

Signature du transitaire (lettres moulées et signature)

Assermenté devant moi à _____

Ce _____ jour de _____ 20____.

Notaire ou avocat